

Procès-verbal du conseil de l'UFR Sciences Humaines du 29 janvier 2026

Membres présents

Enseignants : M^{mes} et MM : Laurent Auzoult-Chagnault, Renaud Brochard, Pierre de Oliveira, Karine Durand, Philippe Gonin, Marjorie Roques (visio), Christian Stein, Héroïse Haliday.

Enseignants excusés : Matthieu Gateau et Anne Jegou (proc. Chr. Stein), Jean-Pierre Thibaut (proc. K. Durand), Édith Sales-Wuillemin (proc. P. De Oliveira), Isabelle Marinone (proc. Ph. Gonin).

Personnalités extérieures excusées : M. Sandell (proc. L. Auzoult-Chagnault), M^{me} Bellano (proc. Héroïse Haliday).

Usagers : Chloé Aublanc, Sérena Antoine, Rayan Bachir, Laurine Esposito, Nicolas Henriot, Anaïs Morales, Morgan Nede, Emmanuelle Perpina.

Usagers excusés : Lyssandre Baron et Gaëtan Cintrat (proc. Chl. Aublanc), Louis Lafoucrière (proc. E. Perpina), Emma Cohen (proc. M. Nede), Ares Rafalco (proc. R. Bachir).

Personnels BIATSS : M^{me} Edwige Prat-Béliard, M. Nicolas Wagner

Personnel BIATSS excusé : M^{me} Manon Lerat (proc. Edwige Prat-Béliard).

Invités : M^{mes} et M. Céline Cunin (RA), Nathalie Thomas (RS), Hervé Mouillebouché (doyen).

Le doyen ouvre la séance à 10h et remercie les membres du conseil présents. Il présente des nouveaux membres du conseil d'UFR (Nicolas Wagner, représentant des BIATSS et les nouveaux usagers).

1. Approbation du PV du conseil d'UFR Sciences humaines du 16 octobre 2025

Le procès-verbal est adopté à la majorité avec 12 abstentions.

2. Election d'un assesseur représentant du collège usagers

Chloé AUBLANC se présente. Elle est élue à l'unanimité (28 bulletins exprimés).

Arrivée de M. Gonin après le vote pour élire l'assesseur étudiant.

3. Informations générales

- Anne Jegou était référente VSS, elle a souhaité démissionner de cette fonction. Une nouvelle personne doit être désignée : un appel sera lancé prochainement pour recueillir des candidatures. La fonction est rémunérée.

Chloé Aublanc demande qui est référent(e) VSS pour les étudiants. Le doyen répond que c'est indiqué sur le site de l'UFR. Un rappel sera fait pour informer les étudiants.

- Un nouveau référent solidarité a été choisi pour l'UFR : Nicolas WAGNER secrétaire pédagogique L2 psychologie. Il est compétent pour tous, étudiants comme personnels.

- Détecteurs d'ondes : l'UFR DSEP a acquis deux détecteurs de smartphone pour détecter les téléphones en mode actif dans les amphis lors des examens. Le rayon est variable pour pouvoir cibler celui qui est détecté à distance. L'UFR DSEP a remis en action une surveillance active, avec arrivée 30 mn à l'avance, sacs déposés près de la chaire, avant d'accéder à sa place, et vérification des placements. Les étudiants sont satisfaits de cette organisation qui remet de la justice dans la composition aux examens, et l'UFR DSEP envisage d'acquérir 10 nouveaux appareils pour la prochaine session d'examen. L'UFR SH pourrait acquérir un ou deux de ces appareils, et proposer une mutualisation avec DSEP pour pouvoir utiliser leurs appareils. Le coût individuel est d'environ 600 €.

Les usagers s'opposent à cette acquisition. M^{me} Aublanc explique que le prix d'acquisition leur semble très excessif par rapport au budget de l'UFR. M. Henriot pense que les étudiants trouveront d'autres astuces pour tricher s'ils le veulent vraiment.

M^{me} Haliday est mal à l'aise avec ce dispositif, qui ne lui semble pas relever de la compétence des enseignants-chercheurs. M. Gonin souhaiterait avoir un retour de l'expérimentation en Droit.

M. Stein souligne que d'autres mesures peuvent aussi être efficaces pour limiter la triche, notamment respecter le placement prévu.

Le doyen entend les réticences des usagers et des collègues, et renonce à ces achats sur l'exercices 2025-2026. Il propose d'attendre que les prix baissent et que l'usage de ces détecteurs se généralise.

- Le doyen rappelle la date de la JPO : mercredi 4 février 2026.

Cette année, l'accueil se fera dans les salles 217, 219, et 221 du bâtiment Droit-Lettres et non plus au pôle AAFE.

Un mail sera envoyé à tous les enseignants pour les inviter à y participer. Le doyen estime que la présence des enseignants est complémentaire à celle des étudiants et rassurante pour les familles qui se déplacent, parfois de très loin. L'accueil est assuré en continu toute la journée de 9h à 16h, il s'agit donc d'assurer des permanences tournantes.

- Semaine de cours ouverts du 9 au 13 février : une vingtaine de cours sont ouverts, mais l'inscription par les enseignants est un frein. L'an prochain, tous les CM de L1 sont réputés ouverts, sauf avis contraire, et l'inscription des cours sera centralisée.

- Fiche de renseignement TD : le doyen propose de la retravailler. Elle a été toilettée mais il est encore possible de la modifier. M. Brochard et M^{me} Durand rapportent que les enseignants de psychologie ignorent l'existence de cette fiche, dont eux-mêmes comprennent mal l'usage.

Le doyen explique que la fiche permet de mieux connaître et donc de mieux aider les étudiants. C'est un bon moyen de communication, qui permet notamment de connaître rapidement et de prendre en compte les difficultés (sociales, médicales, personnelles) des étudiants.

M. Gonin évoque la situation de 4 étudiantes iraniennes. Certaines n'ont pas de nouvelles de leur famille et ne peuvent pas communiquer de leur propre initiative. Nicolas Wagner informe qu'en tant que référent solidarité, sa mission est de les recevoir pour les orienter vers les structures d'aide.

- M^{me} Cunin annonce le départ de Sylvain Kuehn, secrétaire pédagogique L3 psychologie, en détachement à Toulouse (autour du 16 mars, mais avec ses congés départ mi-février). Un recrutement est en cours.

M. Brochard appréhende de grosses difficultés dans le département dans la mesure où il n'y a pas de tuilage, d'autant que l'enjeu en fin de cycle licence est important pour l'accès en master.

Selon le doyen, il faut s'adapter au turn-over, car les très longues carrières de secrétaires pédagogiques au même poste seront de plus en plus rares. Les enseignants doivent donc prendre l'habitude de transmettre rapidement et explicitement toutes les informations utiles à leur secrétariat, sans présumer de leur connaissance des pratiques antérieures.

L'ensemble de l'équipe du département de psychologie souhaite remercier sincèrement Sylvain pour son travail et son accompagnement pendant toutes ces années.

M^{me} Roques constate un turn-over important au sein des BIATSS notamment en psychologie. Elle demande si c'est général ou spécifique à la psychologie. Mme Cunin répond que c'est général, y compris dans les services centraux.

- M^{me} Cunin annonce le nom de la nouvelle responsable du SPE, M^{me} Laïla Sontay Taïf, ainsi que la date de mise en place de SIFAC + et de la reprise des commandes au 16 février 2026.

4. Actualisation de l'offre de formation

Le doyen rappelle, à l'attention des nouveaux élus, que toute modification de l'offre de formation ou des modalités de contrôle doit être votée en conseil de département, puis en conseil d'UFR, puis par les instances centrales, pour pouvoir être validée et affichée avant la rentrée 2026. Cette année, les modifications devront être transmises aux instances avant le 7 mai et donc être validées en conseil d'UFR avant fin mars.

L3 histoire deuxième session : passage à des oraux pour toutes les majeures et les UE outils de Classique et d'AMC.

Adoption à l'unanimité des modifications

Psychologie : il reste quelques modifications à faire voter en conseil de département

Musicologie : Passage du DNSPM en valant-grade de licence, avec quelques cours mutualisés. Le master dans la continuité nécessite des modifications, notamment par l'apport de contribution de l'ESM sous forme de cours d'instruments spécialisés. Le souhait est de l'ouvrir à l'alternance. Le Conseil de perfectionnement aura lieu le 27/2 auquel le SEFCA est invité, ainsi que Thierry Fallet secrétaire master musicologie.

L3 préparation au CAPES histoire géographie : cela fait suite à la réforme du recrutement des enseignants du secondaire. Le CAPES + 5 est remplacé en CAPES + 3 (niveau licence). L'objectif est donc de préparer les étudiants à ces concours. La préparation concours existe déjà mais est logée dans le master MEEF qui va disparaître l'an prochain.

Adoption à la majorité avec 2 abstentions.

5. Conseils de perfectionnement

M. Mouillebouche présente la composition des deux conseils de perfectionnement :

- conseil de perfectionnement de Master musicologie.
- conseils de perfectionnement d'histoire de l'art / archéologie : séparation pour chaque mention, un en licence et un pour chaque master.

Les compositions des conseils de perfectionnement sont adoptées à l'unanimité

6. Budget initial 2026

M^{me} Cunin présente le budget initial 2026, qui a été préparé en octobre 2025 avec M. Verpillot responsable de l'antenne financière, transmis au pôle finances et voté en CA du 15/12/2025.

La dotation de fonctionnement de 101 000 € est identique aux années précédentes.

Une présentation de la ventilation du budget pour chacun des 6 départements est d'abord faite puis la présentation du document de synthèse « Budget initial 2026 » reprenant le budget de la composante et des laboratoires Théma et LIR3S.

Le budget 2026 est adopté à la majorité (13 abstentions)

7. Convention - subvention

Mme Cunin présente une subvention de 500 € du département histoire de l'art archéologie au profit du LIR3S pour la journée d'étude « Textiles de résistance - Approches contemporaines du textile comme art du sensible et geste critique ».

Elle présente ensuite trois conventions d'aide à la publication du LIR3S :

- un soutien de 1 000 € du LIR3S à la publication de l'ouvrage de M. Jean-Philippe Pierron : *Les nouveaux territoires de l'herméneutique : médecin, droit et soin*, aux Presses de l'Université Laval
- une subvention de 2 500 € du LIR3S à la publication de l'ouvrage de Sandra Bazin et Matthieu Lett : *Matières du décor architectural XVI^e - XVIII^e siècles*, aux Presses universitaires de Franche-Comté.
- une subvention de 3 750 € du LIR3S à la publication de l'ouvrage de Tony Fouyer, Antoine Gallay et Matthieu Lett : *L'animal, miroir de l'homme, anatomies comparées de la Renaissance à Darwin*, aux éditions du musée Buffon de la ville de Montbard.

Les subventions sont adoptées à l'unanimité.

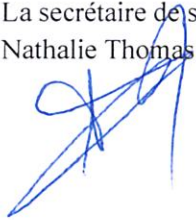
8. Questions diverses

Chloé Aublanc intervient concernant le décès récent de deux étudiants (un en SVTE et un en Philosophie) et la situation sociale et psychologique des étudiants.

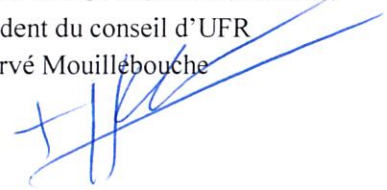
Le doyen confirme que ces drames ont également bouleversé le personnel administratif et enseignant, et que tous les collègues sont extrêmement vigilants à tout signal de détresse. Il propose que le texte lu par les étudiants soit annexé au procès-verbal du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, le doyen remercie les membres du conseil et lève la séance plénière à 12h15. Les élus enseignants restent pour le conseil restreint.

La secrétaire de séance
Nathalie Thomas



Le doyen de l'UFR Sciences humaine
président du conseil d'UFR
Hervé Mouillebouche



Discours de l'UNEF Bourgogne sur la santé mentale

Conseil d'UFR Sciences Humaines

Membres du conseil de l'UFR Sciences Humaines,

Nous, l'UNEF Bourgogne, prenons la parole devant vous aujourd'hui dans un contexte alarmant. En un mois, nous dénombrons deux décès d'étudiant.e.s, deux suicides présumés. Ces tragédies successives nous bouleversent toutes et tous, et nous obligent à une profonde réflexion collective.

Deux suicides présumés en un mois dans notre communauté ne peuvent être considérés comme de simples tragédies isolées. Ils sont le signe d'un malaise collectif, d'un épuisement, et d'une détresse qui trop souvent se tait. Ils nous forcent à admettre l'évidence douloureuse : nous sommes face à l'échec, au moins partiel, d'un système éducatif qui peine à protéger ses étudiant.e.s les plus fragiles.

En 2024, un rapport de l'OVE (Observatoire national de la Vie Etudiante) sur le bien-être étudiant faisait état d'une situation préoccupante, voir alarmante avec « un tiers des étudiant.e.s [présentant] les signes d'une détresse psychologique dans les quatre semaines qui [ont précédé] l'enquête ». La détresse psychologique chez les étudiant.e.s est passée de 20 % en 2016 à 22 % en 2020, puis a fortement augmenté pendant la crise sanitaire pour atteindre 34,5 % en 2021, avant de redescendre à environ 24 % en 2023-2024. De plus, en 2025, la santé mentale a été désignée comme une grande cause nationale et le premier baromètre national sur la santé mentale des étudiant.e.s révèle que 45% ne se considère pas en bonne santé mentale et 38 % envisage d'arrêter leurs études.

Personne ne choisit d'aller mal, l'augmentation de la détresse psychologique pendant la crise sanitaire le montre. Le mal-être global, les pensées suicidaires ne sont que les conséquences de conditions socio-économiques dégradées. Racisme, sexisme, homophobie, précarité, validisme, stress, isolement, pression académique etc. Voici les maux qui conduisent à ce genre de tragédies. J'imagine que nous ne vous apprenons rien en vous informant que les étudiant.e.s venant de milieux ouvriers sont plus touché.e.s que le reste de la population.

Ces conditions impactent en conséquence la vie et les études des personnes concernées de manière durable. Face à ce défi, des solutions au niveau national et local ont émergé. Dispositif « Santé Psy Étudiant », présence de psychologue au SSE, formations sur la santé mentale, etc. Cependant, l'UNEF Bourgogne pointe le caractère insuffisant de telles mesures. Insuffisant tout d'abord car il s'agit uniquement d'un traitement symptomatique des conséquences d'un environnement dégradé et non d'une résolution s'attaquant directement aux conditions socio-économiques engendrant un tel environnement. Insuffisant également par le manque de moyens alloués à ces dispositifs, surtout dans une période où le président de l'université nous impose un fonctionnement à coût constant et parle de supprimer des postes à

cause du manque de financement, où le service psy du SSE est célèbre pour être surchargé et où le budget de l'ESR et de la sécurité sociale sont de plus en plus attaqués et critiqués (plus de 80 % des universités et des établissements d'enseignement supérieur publics ont dû voter un budget en 2025 en déficit).

Il convient maintenant de penser à l'avenir pour éviter que de telles tragédies se reproduisent et cela concerne l'ensemble des UFR, des instituts et institutions composant l'UBE ainsi que l'UBE elle-même. Nous nous devons d'agir envers la communauté étudiante avant qu'un autre drame se produise.

Merci de votre attention.